

DOSSIER D'INFORMATION 2022-2023

DÉPARTEMENT VOIX

Rappel pour tous les nouveaux élèves

Prière de remplir sa préinscription en ligne puis d'envoyer ou déposer les pièces à fournir au CRD.

Date limite de dépôt des dossiers complets (nouveaux élèves) :

Vendredi 26 août 2022

Les élèves dont les dossiers auront été remis après cette date figureront sur une liste d'attente.



CHANT

PRÉ-MAÎTRISE ROSSIGNOL

MAÎTRISE

ENSEMBLE VOCAL

Enseignante : Mme Sandrine CARPENTIER

Accompagnateur, chef de chant : M. Stéphane BLIVET

Accompagnatrice (Pré-Maîtrise Rossignol) : Mme Claire BIENVENÛE

Test d'admission pour les nouveaux élèves y compris les débutants

Maîtrise et Chant : Mercredi 07 septembre 2022 de 16h00 à 19h00

Les résultats d'admission seront donnés à partir du vendredi 09 septembre 2022.

Les élèves retenus devront préciser leurs disponibilités au jury au moment du test d'admission.

Les horaires de cours leur seront communiqués par le professeur le **lundi 12 septembre** au plus tard.

Cursus de Chant

Le cursus est ouvert à partir de 15 ans.

- **Cycle I** : test d'admission comprenant un morceau à choisir dans la liste en annexe et à chanter par cœur. Prévoir **obligatoirement** les partitions originales pour l'accompagnateur et une photocopie pour le jury.

- **Cycle II** : test d'admission comprenant deux morceaux à choisir dans la liste en annexe et à chanter par cœur ou deux morceaux au choix de langue et de style différents.

Prévoir **obligatoirement** les partitions originales pour l'accompagnateur et une photocopie pour le jury.

- **Cycle III** : test d'admission comprenant d'une part deux morceaux de langue et de style différents à chanter par cœur dont un air d'opéra, d'opérette ou d'oratorio, et d'autre part un entretien avec le jury.

Prévoir **obligatoirement** les partitions originales pour l'accompagnateur et une photocopie pour le jury.

Maîtrise

Conditions d'admission :

- avoir entre 10 et 13 ans l'année de l'inscription

- test d'admission comprenant : un morceau à choisir dans la liste en annexe et à chanter par cœur ou un morceau au choix qui met en valeur les capacités vocales du candidat. Prévoir **obligatoirement** les partitions originales pour l'accompagnateur et une photocopie pour le jury.

Horaires des séances collectives (à titre indicatif – un changement est possible selon les disponibilités des salles).

- **Mardi de 18h00 à 19h30**

- **Jeudi de 18h30 à 20h00**

(+ 40' de technique vocale hebdomadaire par 2 élèves le mercredi avant 13h00 ou après 15h00)

Ensemble vocal

Conditions d'admission :

Il est obligatoire pour les élèves inscrits en cycle I et II du cursus de chant.

Les élèves issus d'un établissement extérieur qui souhaitent intégrer l'ensemble vocal sans présenter la classe de chant **doivent passer le test d'admission** (un morceau à chanter par cœur comme pour la Maîtrise. Prévoir **obligatoirement** les partitions originales pour l'accompagnateur et une photocopie pour le jury.)

Âge d'admission : à partir de 16 ans.

Horaire des répétitions (prévisionnel) : mardi de 19h45 à 21h15

Précisions importantes

Les élèves de la classe de chant et de la Maîtrise doivent suivre un enseignement de formation musicale adapté à leur niveau ; les élèves de chant doivent suivre une pratique collective : ensemble vocal (dès le 1^{er} cycle) ou musique de chambre (3^{ème} cycle).

**REPRISE DES COURS A COMPTER DU
LUNDI 12 SEPTEMBRE 2022**